#### Conseil d'école du 10 mars 2016

**Horaire**: 17h00-19h00

### Personnes présentes :

M Esvan : directeur de l'école

Mme Floch-Roudaut : Adjointe au maire chargée des affaires scolaires

Mme Anchyse : professeur des écoles Mme Bouédec : professeur des écoles Mme Guéguen : professeur des écoles Mme Jaouen : professeur des écoles Mme Georges : professeur des écoles Mme Guillou : professeur des écoles

Mme Aubaud : professeur des écoles M Cam : professeur des écoles Mme Le Louët : professeur des écoles M Nédelec : représentant des parents d'élèves M Péron : représentant des parents d'élèves M Souchay : représentant des parents d'élèves

Mme Coadic : représentante des parents d'élèves Mme Clarus : représentante des parents d'élèves Mme Poirier : représentante des parents d'élèves M Bethon Patrick : représentant des parents d'élèves Mme Laferté: représentant des parents d'élèves

Mme Chermeux : DDEN

M Churlaud : représentant des parents d'élèves

#### Personnes excusées :

M Quillien : Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription

Mme Bouédec : professeur des écoles Mme Coiffard : professeur des écoles M Sohier : professeur des écoles Mme Garion : professeur des écoles

Mme Le Compagnon : représentant des parents d'élèves

Mme Joulain Anita : conseillère municipale M Troalen Bertrand : responsable du périscolaire

Mme Chermeux : DDEN

Mme Serée : professeur des écoles

Mme Marquet : représentant des parents d'élèves

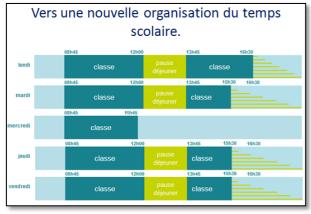
### Personnes absentes :

# 1) Les Effectifs de l'année 2016-2017, organisation de la rentrée prochaine.

Le directeur a présenté la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine.

	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)		CYCLE III (3)			Total (1+2+ 3)	ULIS	TOT AL
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			
Nombre de classes										11	1	12
Effectifs constatés au 18 mars 2016	12	41	21	37	32	33	30	30	44	279	9	28
Radiation prévue		1										
Montée pédagogique		12	40	21	37	32	33	30	30	234	8	
Inscriptions à ce jour	1	15+3	0	0	0	0	0	0	0	16+3	0	0
Arrivée supplémentaire probable	9	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Prévision ajustée au 11 janvier 2016	10	31+3	40	21	37	32	33	30	30	264	12	276

<u>Conclusion</u>: 44 élèves de CM 2 intégreront le collège à la rentrée prochaine ; de ce fait les prévisions des effectifs sont en légère baisse. L'école devrait cependant comptabiliser 11 classes à la rentrée prochaine et une unité localisée pour l'inclusion scolaire.



Le directeur a présenté la nouvelle organisation des rythmes scolaires, cette dernière a été discutée lors des comités de pilotage.

Le lundi sera une journée longue d'enseignement → 8h45-12h00 13h45-16h30

Mardi, jeudi, vendredi seront des journées courtes → 8h45-12h00 13h45-15h30

L'organisation du mercredi reste identique à cette année →8h45-11h45.

Cette nouvelle organisation harmonise davantage la semaine scolaire. Elle permet de plus la mise en place d'un temps d'apprentissage plus long l'après-midi facilitant ainsi l'organisation d'une séance supplémentaire. La journée longue facilite l'organisation des sorties et maintien un temps d'échange enseignants/parents en fin de journée.

Les APC et les TAP ne devraient plus se chevaucher. La mairie proposera un temps de garderie gratuite le mardi, des TAP les jeudis et vendredis.

#### 2) Projets, budgets et investissements

Madame Georges a exposé le bilan de la classe de neige.

Le directeur remercie la municipalité pour les nombreux investissements réalisés. Toutes les classes sont maintenant en réseau et la salle informatique est fonctionnelle. Il demande à la municipalité de continuer à équiper les classes d'un vidéoprojecteur. L'investissement de l'année 2016 accompagnera cet effort par l'achat de tableaux blancs. Du mobilier scolaire sera également acheté.

Un plan d'entretien et de renouvellement du matériel a été demandé.

La municipalité indique que la structure de jeux de la maternelle sera changée en 2017. Une fontaine à eau devrait être installée sur la cour élémentaire.

Le directeur remercie les parents d'élèves pour le succès de l'opération Zumba. Il indique les opérations à venir :

- Une tombola organisée par l'APE
- La vente de photographies en milieu scolaire
- La kermesse (11 juin)

La municipalité a programmé pour cette année la rénovation en peinture de deux classes de l'élémentaire, de la chaudière et le changement de plusieurs fenêtres.

La cantine pourra dès le mois de juin être réglée via Internet.

#### 3) L'outil informatique

Les enseignants rencontrent des difficultés actuellement quant à l'usage de l'outil informatique. La municipalité consciente de ces difficultés a programmé dans les deux écoles de la commune le câblage des classes ainsi que leur rééquipement en matériel informatique. Cet investissement important se fera sur deux années. La municipalité a choisi de répondre favorablement à la demande du conseil d'école et n'utilisera donc pas de système Wifi dans les écoles ; 3 prises Ethernet sont prévues dans les classes de l'élémentaire.

- investissement pour la rentrée 2015 :

Connexion des classes de l'élémentaire et du photocopieur.

Installation de deux TBI.

Achat d'un nouveau photocopieur pour l'élémentaire.

- investissement pour la rentrée 2016 :
  - rééquipement de la salle informatique via l'achat de 15 unités centrales.

# 4) le projet d'école

Le directeur a présenté au conseil les travaux entrepris par le conseil des maîtres cette année. Il sollicite tous les membres du conseil à réfléchir aux priorités du futur projet d'école.

# 5) La sécurité sur l'école.

Le directeur a présenté le compte-rendu des exercices Incendie et de l'exercice face aux risques majeurs (PPMS). Les nouveaux aménagements du PPMS ont été validés.

# 6) Questions diverses

- Des stages de remise à niveau seront proposés en avril, juillet et août sur l'école à certains élèves de CE 1 et de CM.
- Les membres ont discuté sur le rôle des parents lors de conflits entre enfants.
- Il serait intéressant de mutualiser les achats et le matériel entre les deux écoles de Trégunc (vélos, gymnastique...).
- La mairie invite les enseignants à mettre en place des projets autour de l'orientation. L'école peut bénéficier du parcours mis en place à la Pinède.